

I. " Or, les parents de Jésus, dit saint Luc, allaient tous les ans à Jérusalem au jour solennel de la Pâque, et quand l'enfant fut âgé de douze ans, ils montèrent à Jérusalem suivant la coutume, afin d'y célébrer la fête."

On sait que, d'après la loi juive promulguée par Moïse, tous les Israélites étaient tenus, sauf empêchement légitime, de venir trois fois chaque année prier au Temple dans la ville sainte, et d'y prendre part à la fête en la forme prescrite. Les hommes seuls étaient soumis à cette triple obligation. Si les femmes y satisfaisaient (ce qui arrivait souvent), c'était par dévotion et pour contenter leur piété ; quant aux enfants, les parents les amenaient ou non suivant leur gré. L'une de ces fêtes était la fête de Pâque ; la seconde qui avait lieu cinquante jours après, s'appelait la Pentecôte ; on désignait la troisième sous le nom grec de scénopégie, c'est-à-dire fête des tentes ou des tabernacles.

De ces trois solennités, la plus grande sans comparaison était la première, celle de la Pâque, appelée aussi des azymes à cause du pain sans levain qu'on y mangeait avec l'agneau. Elle avait été instituée en mémoire de la sortie d'Egypte. L'intervention si évidente de Dieu dans ce miraculeux départ, cette délivrance du peuple élu, arraché, comme à coups de prodiges, à la dure captivité où le tenait un pou-